E 2001 (B) 1/81

## Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant, au Chef du Département politique, F. Calonder

L

Paris, 24 février 1919

Le 21 de ce mois, j'avais eu l'honneur de vous écrire, à titre personnel, au sujet de la mission officieuse que le Conseil fédéral a eu l'heureuse pensée de confier à M. Rappard.<sup>1</sup>

Le lendemain matin, je recevais le télégramme No. 40<sup>2</sup> dans lequel vous m'indiquiez votre désir de donner à cette mission officieuse un caractère plus définitif; et vous suggériez, en outre, que je rende visite, avec M. Rappard, aux chefs des principales délégations, afin de leur présenter notre compatriote.

Veuillez me permettre de vous répondre que, tout en restant absolument partisan tant d'une mission officieuse auprès de certains membres de la conférence que du choix judicieux fait en la personne de M. Rappard, je suis d'avis que ce serait une erreur de faire introduire votre homme de confiance par votre Ministre et de lui donner ainsi – nolens volens – un caractère quasi officiel qui ne rimerait pas à grand'chose et ne serait pas compris ici. Il y a trois jours, je vous proposais



<sup>1.</sup> Pour un extrait de cette lettre cf. nº 205 note 3.

<sup>2.</sup> Cf. nº 205 note 3.

407

ou bien de détacher officiellement M. Rappard à la Légation ou bien de le laisser dans la même situation officieuse que jusqu'à ce jour. Depuis lors, notre distingué compatriote m'a expliqué qu'il redouterait de se voir enrégimenter dans les cadres de la Légation et que le colonel House préférait du reste s'entretenir avec lui, Rappard, en tant qu'homme privé plutôt qu'avec une personnalité assimilée à un membre du corps diplomatique; je saisis parfaitement la valeur de cette nuance et je renonce donc, à regret, à la proposition d'adjoindre M. Rappard à la Légation.

Reste maintenant à savoir de quelle manière M. Rappard doit continuer à travailler à Paris; je vous confirme que le statu quo me paraît être la meilleure solution et ce, pour les raisons suivantes:

- 1. il ne faut pas que, vis-à-vis des Alliés, toujours très chatouilleux, nous ayons l'air de vouloir introduire, dès maintenant, une personne dont on pourrait croire qu'elle est déjà le délégué tout prêt pour le jour où les neutres seront convoqués en vue de faire valoir leurs points de vue; or, cet empressement serait fort mal interprêté.
- 2. de tous les neutres, seule la Hollande a ici un Monsieur dont l'activité consiste à être en relations officieuses avec la délégation américaine; c'est M. John Loudon, ancien Ministre des Pays-Bas à Washington, et qui est uniquement chargé d'être agent de liaison auprès des Américains, du fait de sa connaissance des Etats-Unis. M. Loudon n'a été introduit nulle part par mon collègue hollandais (son cousin) et il rapporte à ce dernier le résultat de ses nombreux entretiens avec les Américains.
- 3. Le Ministre de Suède m'a dit qu'il allait faire venir un monsieur qui sera spécialement chargé d'établir le contact avec les membres de la commission de la législation ouvrière et de la commission de la ligue des nations; ce monsieur, dont je n'ai point compris le nom, ne sera pas non plus introduit; il butinera de droite et de gauche.
- 4. je ne dis pas que je ne veuille pas présenter M. Rappard lorsque l'occasion s'en présente; l'autre soir, au banquet de la Croix-Rouge, je l'ai présenté à l'Ambassadeur du Japon, à M. Gabriel Puaux (collaborateur de M. Tardieu) etc; à midi, j'avais eu notre compatriote à déjeuner avec deux membres de l'Académie des sciences politiques, lesquels pourront lui être utiles; et j'aurai certainement encore beaucoup d'occasions de le présenter à d'autres personnalités; donc, là n'est point la question. Mais ce que je redoute, c'est de l'introduire par une visite extra sur la portée de laquelle on serait tenté de se méprendre.
- 5. le côté excellent des missions officieuses est justement de rester quelque chose qu'on peut laisser tomber, voire même renier s'il le faut; or, nous ne savons pas du tout comment se développera la conversation avec les innombrables participants à la conférence ...
- 6. Votre délégué officieux m'a donné à entendre qu'à défaut des visites avec Votre Ministre en France, votre Département pourrait adresser à différentes Légations étrangères à Berne une lettre leur annonçant la mission dont M. Rappard est chargé; j'estime que cette communication gouvernementale aurait un caractère encore plus officiel que les visites qu'il me paraît absolument inopportun de faire ici.

7. M. Rappard connaît déjà pas mal de monde; il étend chaque jour le cercle de ses relations; il m'a dit que vous lui aviez accordé un certain crédit pour offrir quelques déjeuners en plus de ceux que je donne plusieurs fois par semaine; tout cela va bien, me paraît être ce que nous pouvons faire de plus pratique et de plus raisonnable; vouloir accentuer cette mission serait, j'en ai l'impression très nette. provoquer des malentendus, attiser des susceptibilités, bref aller au contraire de ce que nous désirons obtenir; or, la chose primordiale pour notre pays est d'obtenir le maximum de ce que nous désirons dans les circonstances actuelles; et quant à la question de forme, je vous demande instamment de me témoigner la confiance de vous en remettre à mon appréciation.